

> Installer une aire de compostage



Services concernés

- > Direction/ Administration
- > Gestion technique
- > Cuisine
- > Bar / Snack / Restaurant
- > Parc / espaces verts
- > Animation

Pourquoi ?

- > *Simplifier la gestion interne des déchets.*
- > *Valoriser sur place une ressource locale.*
- > *Optimiser le temps de travail.*
- > *Réduire l'achat en engrais et traitements pour les espaces verts.*

> *Produire un engrais naturel de qualité qui favorise la vie dans le sol.*

> *Limiter la quantité et donc le coût des déchets à faire enlever par la collectivité ou par une entreprise spécialisée.*

Comment ça marche ?

Le compostage est un processus naturel de transformation et de dégradation des matières organiques, par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes...) et des organismes de plus grande taille (lombrics, cloportes, acariens, myriapodes, coléoptère, et autres insectes). La présence d'oxygène et d'eau est indispensable. Ces matières organiques modifiées vont constituer du compost. Celui-ci sera utile au sol pour renforcer son stock d'humus. Il va donc contribuer à structurer le sol et à l'enrichir en éléments assimilables par les plantes.

Le compost mûr est de couleur foncée, a une odeur de terre de forêt et une texture grumeleuse : comme une litière forestière. Lors du compostage, la température peut s'élever du fait de la forte activité biologique (jusqu'à 50°C). La plupart des germes pathogènes ne résistent pas à la concurrence des micro-organismes du compostage. Mais pour éviter au maximum tout risque hygiénique, il convient de ne pas mettre de végétaux malades ou d'herbes en graines dans le silo ou le tas de compost.

À l'échelle d'un camping, le compostage se pratiquera davantage sur des plates-formes spécifiques, et dans des conditions réglementées, plutôt que dans les composteurs individuels aujourd'hui très répandus.

Par quoi commencer ?

> 1. Choisir et utiliser les bons déchets pour le compost

- Identifier, pour chaque poste de travail dans le camping, les types de déchets à mettre au compost.

Que peut-on composter ?	Les déchets à éviter.
<p>Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine/Restaurant/Bar-snack : épluchures, coquilles d'œufs, filtres papier et marc de café, pain, thé et sachets de thé, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, ... • Jardin/Espaces verts : tontes de gazon sèches, feuilles, fleurs fanées, diverses herbes, ... • Technique et autres déchets : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois (en faible quantité), sciures et copeaux, papier journal humide et non coloré, plantes d'intérieur, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Cuisine/Restaurant/Bar-snack : os, huile de cuisson, produits laitiers, viandes et poissons, vinaigrettes, ... • Technique et autres déchets : souches de bois, tissus synthétiques, plastiques, verres, métaux, sacs d'aspirateurs, bois de menuiseries ou de charpente, huiles de vidange, produits chimiques et médicaments, litière pour chat, charbon de bois ...

- Les déchets très ligneux (tailles, branches, noyaux, trognons de chou, etc.) se dégradent très difficilement. Il convient de les broyer pour éviter d'avoir de longues chaînes à décomposer (< 6 cm). La présence de quelques morceaux grossiers favorise toutefois l'aération.

- Les coquillages et les coquilles d'œufs ne se décomposent pas. Mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération. Il vaut mieux les broyer avant de les incorporer.

- Éviter les graines car pour certaines plantes (tomates, potirons et certaines herbes) elles se maintiennent en vie malgré le processus de compostage et peuvent germer dans le compost !

Fiche technique N° 08

Installer une aire de compostage

> 2. Technique de compostage

- Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

- **mélanger** les différentes catégories de déchets. Les déchets carbonés avec les azotés, les déchets fins avec les déchets grossiers, les déchets humides avec les secs.
- **aérer** les matières. Retourner et brasser le tas pour faire circuler l'oxygène (vital pour les micro-organismes qui dégradent les matières). Une fois par semaine en début de compost, puis par quinzaine, puis quelques minutes une fois par mois. Si vous avez un bac, brassez le compost en vidant complètement le bac puis en le remplissant à nouveau.
- surveiller et éviter l'excès d'**humidité** (qui risque d'empêcher l'aération et de favoriser les mauvaises odeurs). Selon le cas, arroser légèrement le tas ou l'étaler au soleil quelques heures (ou ajouter des matières sèches ou humides).

- Pour obtenir un bon compost il faut y intégrer d'autres éléments que de la tonte ou du branchage.

- Rassembler les matières organiques soit en tas ou andain (environ 1 m. de hauteur), soit dans un composteur.
- En cas d'achat d'un composteur en bois ou en plastique, préférer ceux bénéficiant de la marque NF environnement.
- Idéalement le lieu de compostage sera à mi-ombre.
- Le compost est mûr ? (aspect homogène, couleur sombre, odeur agréable de terre, structure grumeleuse qui s'effrite) L'incorporer dans le sol en binant, à raison de 1 à 5 L/m².



> 3. La plate-forme de compostage

- Une plateforme de compostage nécessite de la place. La situer à l'écart des emplacements et de la zone de vie du camping. Mais pas trop éloigné néanmoins, pour faciliter l'accès. Un endroit caché, bien drainé, à mi-ombre et à l'abri du vent serait l'idéal.
- Éloigner votre compost du voisinage pour limiter le souci des éventuelles odeurs.
- Éviter de le placer dans un creux où l'eau pourrait s'accumuler.

- Généralement, le tas de compost pourra être installé à même le sol, pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes. Étendre tout d'abord un lit de branchages pour assurer un drainage. Ne pas laisser chaque année le tas de compost au même endroit. Le déplacer de quelques mètres.

- Pour les grands sites, la création d'une dalle béton au sol avec récupération des jus sera utile afin de limiter toute pollution.



> 4. Le compost et vos clients

- Proposer aux clients en camping de récupérer les déchets fermentescibles en leur remettant une boîte consignée (avec couvercle) à leur arrivée puis à vider dans un conteneur (ou une brouette) situé dans l'espace de tri des déchets. Vider chaque jour ce bac « organique » dans l'aire de compostage.

- Placer des poubelles pour les déchets fermentescibles près des bacs à laver la vaisselle, dans les blocs sanitaires. A vider régulièrement.

- Dans les locatifs, mettre à disposition des clients une petite poubelle à compost (10 L). À verser dans le bac de l'espace déchets.

- Pour les clients résidentiels, mener une campagne spécifique et organiser un achat groupé de petites poubelles à compost. Restituer aux propriétaires une part de compost mûr.

- Pour tous les clients, assurer une information et une sensibilisation importante, clef de la réussite du tri, tant pour l'accepter que pour bien le réaliser. À l'oral à l'arrivée, par écrit dans le livret d'accueil, par affichage dans les blocs sanitaires et dans l'espace déchets, sur une fiche au dos d'un placard...

- Il est envisageable de mener des animations, pour les plus jeunes, autour du principe de compostage de la matière organique, de sa transformation, des insectes (vivarium...), de sa valorisation...

Fiche technique N° 08

Installer une aire de compostage

Ils l'ont fait !

Camping Fontaine Vieille (Gironde) : M. Heizmann, gérant, réalise son compostage à l'écart du camping, dans un sous-bois. « Finalement nous produisons bien plus de compost que nous en utilisons. Cela profite aux voisins et amis. Néanmoins, pour améliorer notre compostage, nous pensons sérieusement à investir dans un broyeur. Les copeaux de bois permettront aussi de stabiliser nos allées. »



Rédaction : Guillaume Béreau / François-Tourisme-Consultants
Mise en page : Delphine Aubry

